





MÉTHODOLOGIE



Etude réalisée par l'Ifop pour l'Humanité Magazine



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 31 août au 1er septembre 2023.

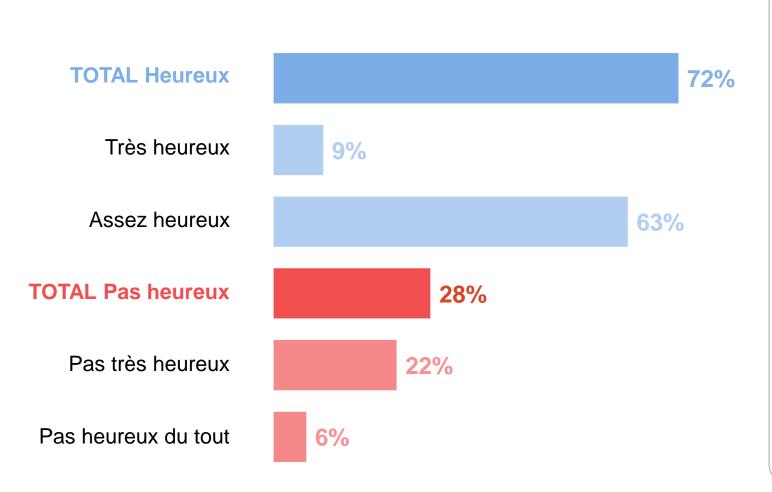


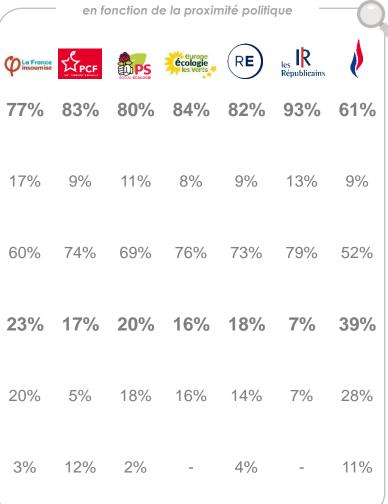




Le sentiment d'être heureux (1/2)

QUESTION: Estimez-vous que vous êtes...?





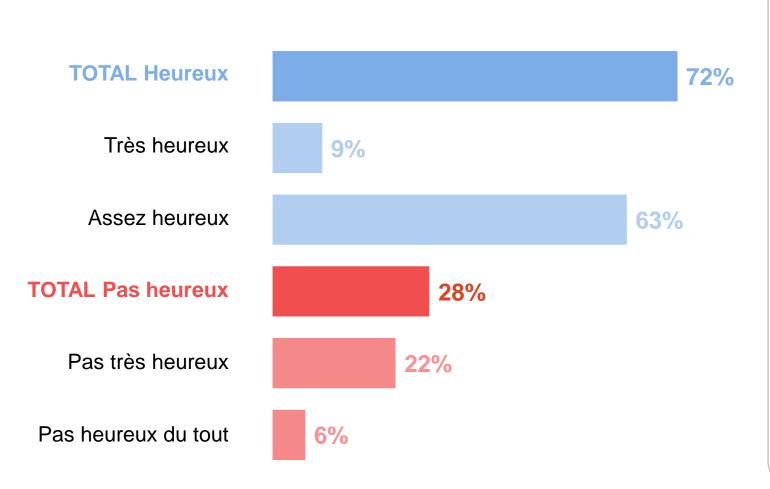
- ZOOM -



Le sentiment d'être heureux (2/2)



QUESTION : Estimez-vous que vous êtes... ?



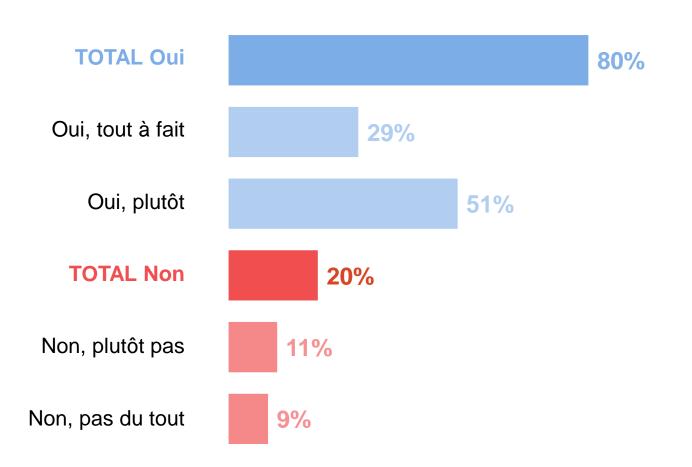
en fonction du revenu mensuel (par personne au foyer)								
Cat. aisée (plus de 2 500 €)	Classe moyenne sup. (1 900 à 2 500 €)	Classe moyenne inf. (1 300 à 1 900 €)	Cat. modeste (900 à 1 300 €)	Cat. pauvre (moins de 900 €)				
88%	80%	75%	65%	59%				
24%	10%	10%	7%	6%				
64%	70%	65%	58%	53%				
12%	20%	25%	35%	41%				
11%	17%	23%	30%	25%				
1%	3%	2%	5%	16%				

- 700M -



L'adhésion à un « droit au bonheur » (1/2)

QUESTION: Selon vous, devrait-il exister un « droit au bonheur »?

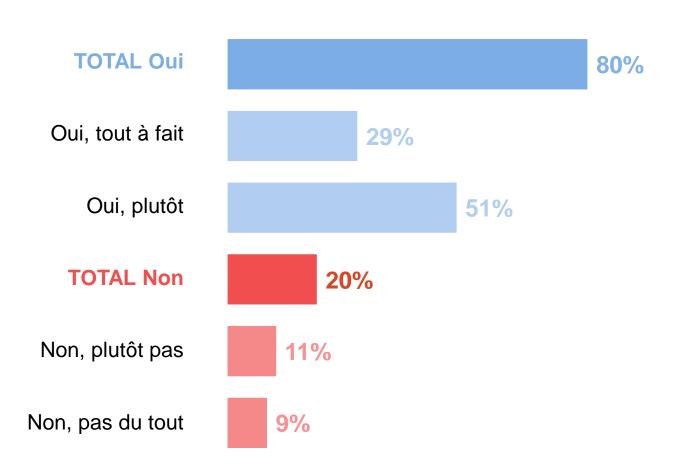






L'adhésion à un « droit au bonheur » (2/2)

QUESTION: Selon vous, devrait-il exister un « droit au bonheur »?



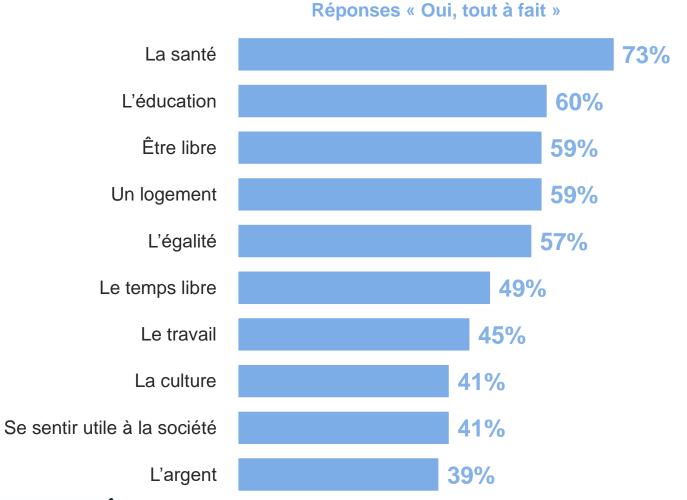


en fo	onction de la profe	ession de l'interv	iewé —
Cadre et prof. int. sup.	Profession intermédiaire	Catégorie populaire	Retraités
69%	74%	82%	84%
16%	28%	38%	25%
53%	46%	44%	59%
31%	26%	18%	16%
19%	17%	7%	10%
12%	9%	11%	6%



L'adhésion détaillée à différents éléments constitutifs d'un droit au bonheur (1/2)

QUESTION : Et plus précisément, un tel « droit au bonheur » devrait-il garantir à tous l'accès aux éléments suivants ?

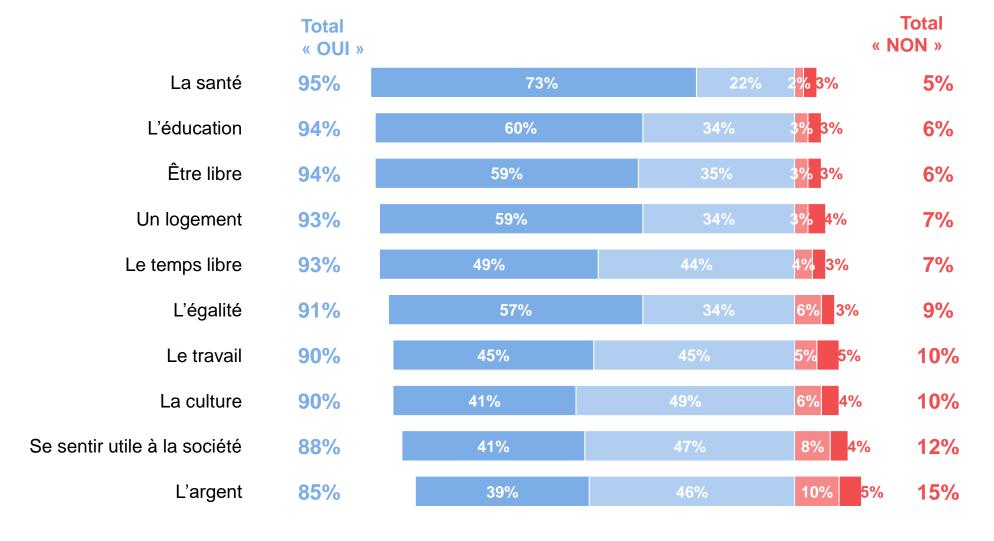


- ZOOM en fonction de la proximité politique les Républicains écologie les verts 83% 62% 78% 64% 79% 77% 67% 67% 70% 58% 70% 57% 57% 71% 59% 68% 61% 55% 50% 56% 76% 53% 56% 59% 69% 56% 57% 61% 68% 67% 60% 55% 47% 49% 40% 54% 50% 39% 51% 65% 36% 37% 37% 51% 36% 64% 48% 46% 43% 56% 53% 44% 44% 39% 39% 53% 44% 40% 39% 37% 43% 37% 41% 39% 49% 22% 37% 28% 46%

L'adhésion détaillée à différents éléments constitutifs d'un droit au bonheur (2/2)



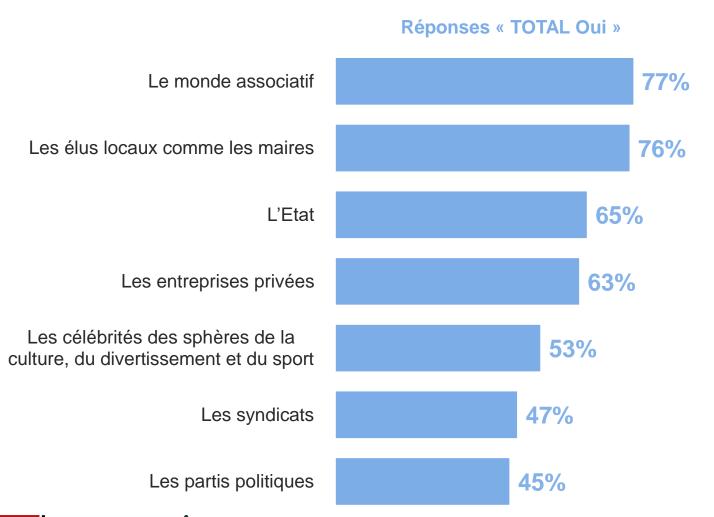
QUESTION : Et plus précisément, un tel « droit au bonheur » devrait-il garantir à tous l'accès aux éléments suivants ?





Le jugement sur la capacité de différents acteurs pour agir sur le bonheur des citoyens (1/2)

QUESTION : Selon vous, chacun des acteurs suivants peut-il agir sur le bonheur des citoyens ?





Le jugement sur la capacité de différents acteurs pour agir sur le bonheur des citoyens (2/2)

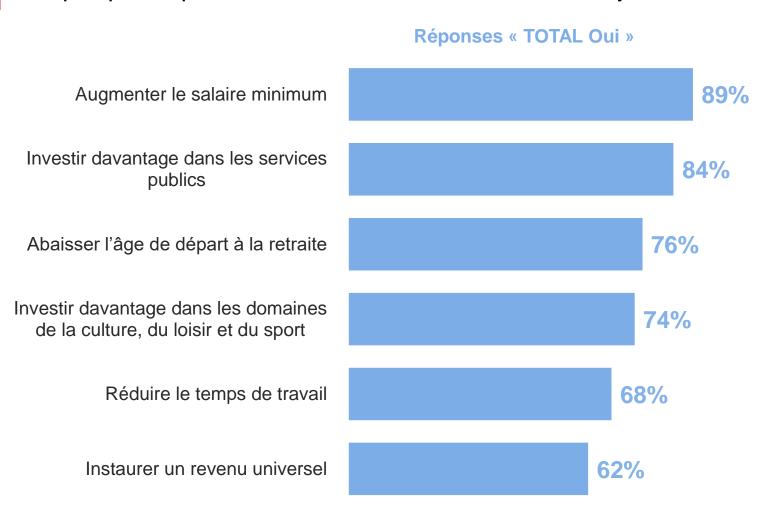
QUESTION : Selon vous, chacun des acteurs suivants peut-il agir sur le bonheur des citoyens ?

	Total « OUI »				Total « NON »
Le monde associatif	77%	26%	51%	16% 7%	23%
Les élus locaux comme les maires	76%	21%	55%	16% 8%	24%
L'Etat	65%	24%	41%	20% 15%	35%
Les entreprises privées	63%	18%	45%	26% 11	% 37%
Les célébrités des sphères de la culture, du divertissement et du sport	53%	13%	40%	29%	18% 47%
Les syndicats	47%	13	34%	33%	20% 53%
Les partis politiques	45%	1	7% 28%	35%	20% 55%



La perception de différentes mesures pour améliorer le niveau de bonheur des citoyens (1/2)

QUESTION : Selon vous, chacune des mesures suivantes qui pourrait être mise en place par l'Etat permettrait-elle d'améliorer le niveau de bonheur des citoyens ?



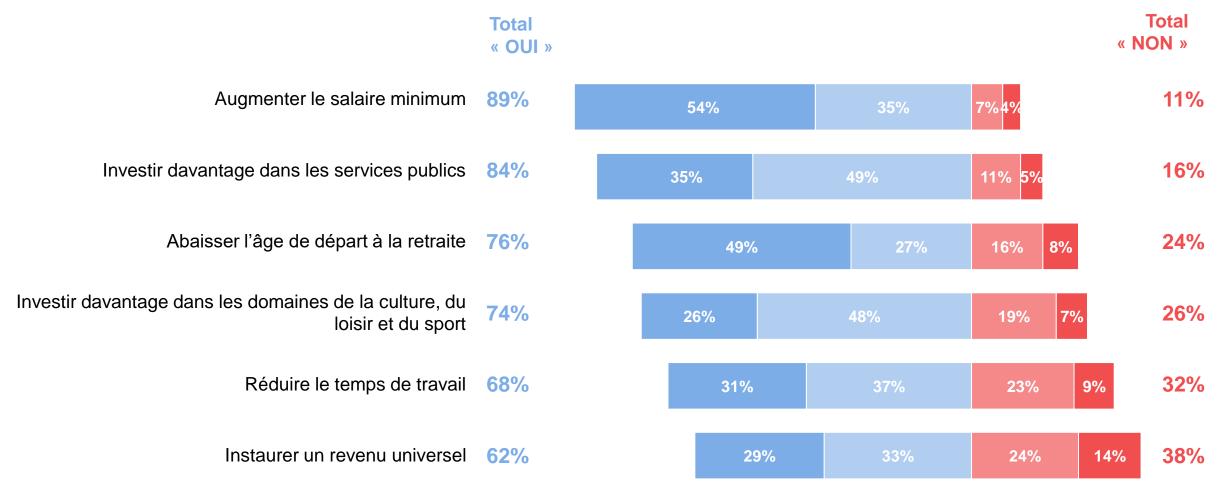




La perception de différentes mesures pour améliorer le niveau de bonheur des citoyens (2/2)



QUESTION: Selon vous, chacune des mesures suivantes qui pourrait être mise en place par l'Etat permettrait-elle d'améliorer le niveau de bonheur des citoyens ?

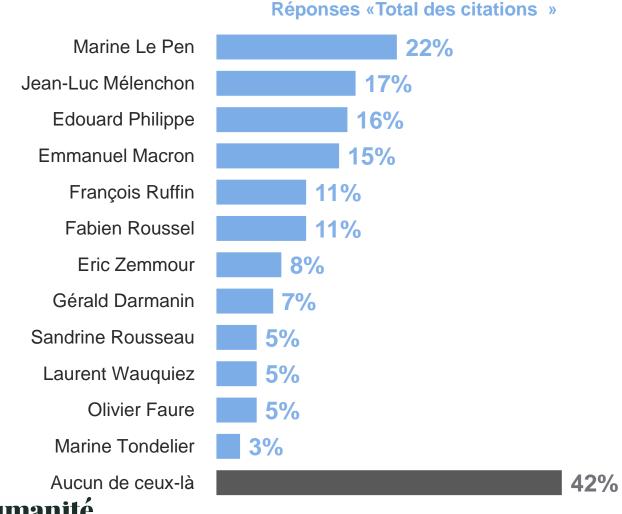




La personnalité politique perçue comme la plus susceptible de défendre un droit au bonheur pour tous les citoyens (1/2)

QUESTION : Et quelle personnalité politique serait selon vous la plus susceptible de défendre un droit au bonheur pour tous les citoyens?

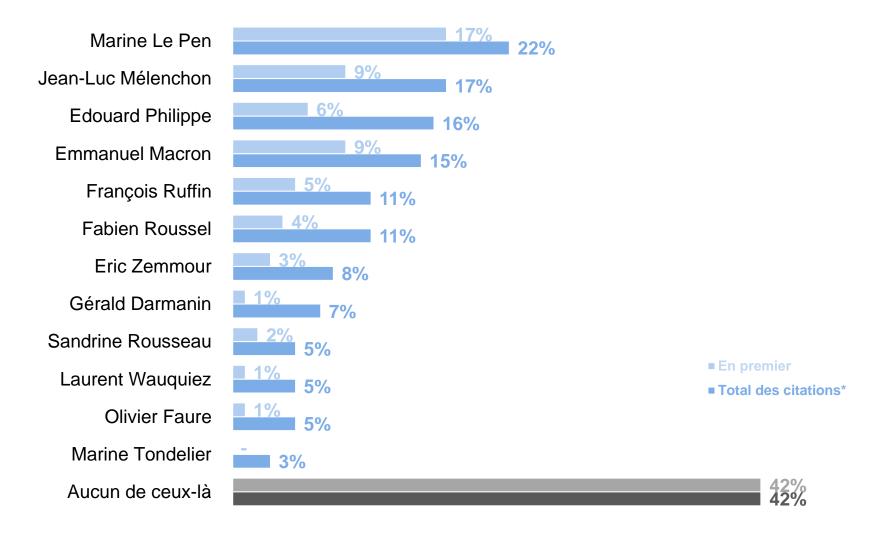
En premier ? En deuxième ? En troisième ?



- ZOOM en fonction de la proximité politique écologie Républicains 2% 2% 8% 6% 18% 72% 6% 75% 20% 33% 26% 2% 4% 6% 19% 12% 22% 37% 9% 29% 6% 6% 28% 9% 13% 74% 12% 2% 24% 35% 29% 21% 6% 8% 22% 56% 26% 18% 2% 11% 5% 1% 2% 4% 5% 22% 2% 8% 4% 24% 5% 12% 26% 5% 6% 5% 2% 2% 1% 9% 17% 8% 13% 22% 16% 6% 4% 1% 1% 1% 12% 5% 14% 5% 20% 22% 34% 19% 54% 24%

La personnalité politique perçue comme la plus susceptible de défendre un droit au bonheur pour tous les citoyens (2/2)

QUESTION : Et quelle personnalité politique serait selon vous la plus susceptible de défendre un droit au bonheur pour tous les citoyens ? En premier ? En deuxième ? En troisième ?





3 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



A la sortie de l'été et son cortège de temps libre et de loisirs, à l'heure de la reprise du travail, l'Ifop et l'Humanité Magazine ont interrogé les Français sur leur perception du bonheur et d'un droit qui y serait attaché. Si les Français se déclarent majoritairement heureux, tous ne pensent pas prioritairement à la politique comme moyen d'amélioration du niveau de bonheur de l'ensemble de la population.

- L'argent fait-il le bonheur ? Force est de constater au travers de cette étude que les catégories les plus aisées sont davantage disposées à se déclarer heureuses (88%) que les catégories les plus pauvres (59%). De manière plus générale, près des trois quarts des Français se déclarent heureux (72%), dont 9% très heureux. A l'inverse, 28% ne se déclarent pas heureux, dont 6% « pas du tout ». Quatre Français sur cinq (80%) estiment même qu'il devrait exister un « droit au bonheur ». C'est davantage le cas des retraités (84%) et des catégories populaires (82%) que des cadres (69%).
- Les acteurs perçus par le plus grand nombre comme pouvant agir sur le bonheur des citoyens sont le monde associatif (77% des Français le pensent) et les élus locaux tels les maires (76%). Viennent ensuite l'Etat (63%) et les entreprises privées (63%) tandis que les célébrités (53%), les syndicats (47%) et les partis politiques (45%) divisent plus.
- Parmi les potentielles mesures étatiques perçues comme pouvant permettre d'améliorer le niveau de bonheur des citoyens, « augmenter le salaire minimum » (89%) et « investir davantage dans les services publics » (84%) arrivent en tête. Trois Français sur quatre estiment également qu'un bonheur citoyen accru pourrait résulter d'un abaissement de l'âge de départ à la retraite (76%) et d'un investissement plus important dans les domaines de la culture, du loisir et du sport (74%). Ces mesures sont bien entendu mieux perçues à gauche mais n'en seraient pas moins des vecteurs éventuels de bonheur selon une nette majorité de l'ensemble de la population.
- Et si Marine Le Pen est la personnalité politique le plus souvent citée (22%) comme la plus susceptible de défendre un droit au bonheur pour tous les citoyens, cette perception varie bien entendu selon les préférences politiques de chacun. Jean-Luc Mélenchon arrive en deuxième position parmi l'ensemble des Français (cité par 17% d'entre eux) et en première parmi les sympathisants de gauche (45%). Le podium auprès des proches de formations de gauche est complété par Fabien Roussel (25%) et François Ruffin (25%). Signe de la défiance ambiante qui entoure la politique toutefois, plus de deux Français sur cinq (42%) ne trouvent, parmi une liste d'une douzaine de personnalités publiques d'envergure, aucune figure qu'ils estiment susceptible de défendre un droit au bonheur pour tous les citoyens.

